

CANADA MIGRATION

Établi par le Service d'information de l'Atlas national, Centre canadien de cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada. Imprimé en 1982.

Cette carte est en vente au Bureau des cartes du Canada, Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa, et chez les dépositaires autorisés. Préciser MCR 4104F.

Copies of this map are available in English. Quote MCR 4104.

© 1982. Sa Majesté la Reine du chef du Canada, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Echelle 1:7 000 000 ou 1 centimètre représente 75 kilomètres
 Kilomètres 0 75 150 225 300 450
 Miles 0 75 150 225 300 450
 Projection conique conforme de Lambert, parallèles d'échelle conservés à 49°N et 77°N.
 Au nord de 80° de latitude, projection polynormale modifiée.

MIGRATION

La présente carte illustre trois aspects différents de la migration pour la période 1971-1986 : le niveau global d'immigration et d'émigration interne (migration totale), les effets de ces mouvements sur l'accroissement de la population (immigration interne moins émigration interne) (migration nette) et le niveau d'immigration en provenance de l'étranger (immigration). La population totale de 1986 sert de base à l'établissement du tableau de la migration. Les trois caractéristiques de la migration présentées ici affectent, tant au niveau national que régional, des tendances uniques qui témoignent de différences dans l'incidence de la migration sur le plan social et économique.

Certains des taux de migration totale les plus élevés ont été relevés dans de petites collectivités qui sont situées dans le Nord et le long de la côte de la Colombie-Britannique, à la périphérie des principales régions d'agglomérations adjacentes. Au sein de telles collectivités, les ressources humaines et les possibilités de production de l'emploi de même qu'un bon climat sont limités. Il se peut donc que des résidents doivent quitter la collectivité lorsqu'ils franchissent certaines grandes étapes de leur vie. Par contre, presque toutes les régions situées à l'est de Montréal affichent des très faibles taux de mouvement net, c'est-à-dire de migration totale. Les taux varient entre 40 % sur 15 ans au Nord-Ouest (Manitoba) et 270 % à St-John (Colombie-Britannique). La faiblesse des taux de renouvellement dans les régions rurales de l'est du Canada (par exemple, à Terre-Neuve et au Québec) s'explique en partie par le fait que ces régions ont adopté des traditions sociales locales qui ont maintenu une population dans les zones périphériques et rattachées par conséquent.

La tendance de la migration nette est plus passagère que celle des deux autres caractéristiques figurant sur la carte. Dans 15 ans, elle pourrait être tout à fait différente de ce qu'elle est aujourd'hui. À l'échelle régionale, les zones à croissance rapide comme l'Alberta et la Colombie-Britannique contrastent avec les zones à faible croissance comme les provinces de l'Atlantique. Terre-Neuve en particulier. Une croissance économique lente entraîne une immigration interne chronique, tandis qu'on observe l'inverse dans les régions économiquement plus florissantes. Cependant, les grandes agglomérations affichent également un taux acceptable d'immigration interne. Ainsi, par exemple, les centres urbains de Montréal et de Toronto enregistrent une perte nette de migrants qui, à la recherche de logements, se déplacent vers les banlieues avoisinantes. La population des zones périphériques et rattachées par conséquent.

Les taux d'immigration les plus élevés sont associés aux plus grandes municipalités ou aux régions frontalières à croissance rapide. Par contre, on enregistre les taux les moins élevés dans les divisions de recensement en milieu rural. Ces tendances sont les plus nettement définies sur la carte. Par ailleurs, les provinces de l'Ontario et du Québec ont des taux d'immigration interne élevés, mais, toutefois, sont les centres situés à l'est de la frontière entre l'Ontario et le Québec où s'installent beaucoup d'immigrants. La croissance des centres d'immigration tend à être plus marquée. Des régions d'immigration, en outre, ont été dénotées dans les zones de concentration importantes, par le fait même, on a établi des collectivités et des institutions qui attirent encore davantage les nouveaux arrivants. Bien que les taux d'immigration influent fortement sur l'accroissement de la population, ils peuvent avoir des effets importants sur la structure sociale d'une collectivité par l'introduction de nouvelles valeurs et de nouvelles coutumes.

Il est possible, pour la période à l'étude, de classer les lieux selon des combinaisons des trois caractéristiques de la migration. Comme la plupart des divisions de recensement sont des divisions rurales, les regroupements les plus courants sont également des regroupements ruraux :

- villes axées sur les ressources situées dans l'Ouest et dans le Nord, et enregistrant une dépopulation rapide (migration nette faible, migration totale élevée, immigration faible);
- divisions de recensement isolées au Québec et dans la région de l'Atlantique caractérisées par une immigration interne nette à long terme (migration nette faible, migration totale faible, immigration faible);
- centres de services ruraux au Québec et dans les provinces de l'Atlantique qui ont été moins gravement touchés par l'immigration interne (migration nette moyenne, migration totale faible, immigration faible);
- banlieues à croissance rapide au Québec et retraites hors des régions urbaines en Ontario et dans l'Ouest (migration nette élevée, migration totale élevée, immigration faible);
- agglomérations urbaines à croissance rapide en Alberta et en Colombie-Britannique (migration nette élevée, migration totale élevée, immigration élevée).

La plus courante de toutes les combinaisons (migration nette faible et migration totale moyenne) se manifeste au sein des divisions de recensement urbaines (Toronto, Montréal), des divisions de recensement rurales situées dans l'Ouest (Saskatoon et Regina) et en Saskatchewan) et des divisions de recensement axées sur les ressources situées en Ontario. Les divisions de recensement qui entrent dans cette catégorie sont diverses et ne peuvent être reliées par un facteur unique.

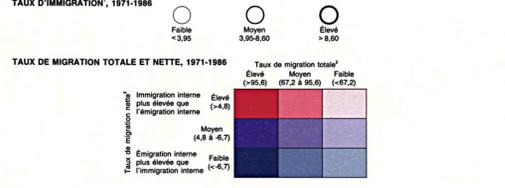
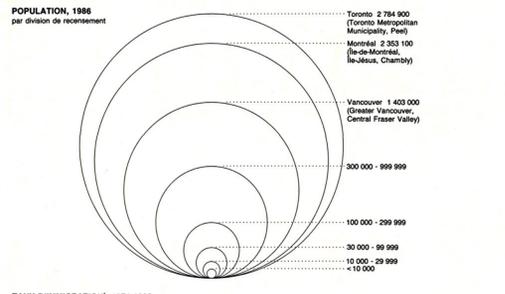
Les taux de migration pour les trois caractéristiques sont fondés sur les données de recensement ; ils ont été calculés pour chaque période de recensement quinquennale et cumulés des débuts de la période 1971-1986 (les calculs sont expliqués dans la légende). Le fait de cumuler les taux pour chaque période de cinq ans permet de réduire au minimum les erreurs attribuables aux changements mineurs de limites des divisions, d'un recensement à l'autre. Par ailleurs, l'absence de particules au moment même du recensement ainsi que le fait de résider cinq ans auparavant sont enregistrés aux fins du recensement. Comme cette façon de faire ne tient pas compte des mouvements effectués dans l'entretemps, les taux de migration totale sont sous-estimés.

Les unités spatiales employées en vue d'établir la carte sont les 266 divisions de recensement définies pour le Recensement du Canada de 1986. En ce qui concerne Montréal, Toronto et Vancouver, deux divisions ou plus ont été combinées pour tenir compte du fait que ces divisions sont parties d'une même métropole. Les symboles qui figurent sur la carte sont étudiés au centre de gravité de la population d'une division de recensement. Toutefois, lorsque la population est répartie uniformément au sein d'une division de recensement, le symbole se trouve au centre géographique de cette division.

Recherche effectuée par J.W. Simmons, Département de géographie, Université de Toronto. Recherche adaptée pour l'Atlas national par D. Williams et révisée/revue par J.M. Chagnon, Service d'information de l'Atlas national, Centre canadien de cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada.

La présente carte a été réalisée et publiée en partie à l'aide de techniques numériques.

SOURCES
 Canada, Statistique Canada, 1980. Nombre d'immigrants internes, 1981-1986, selon la division de recensement. Tableaux statistiques. Ottawa, 1988. Profils : divisions et subdivisions de recensement / Profiles: Census Divisions and Subdivisions. Catalogues 94-101 et 94-124.
 1983. Population / 1983. Population. Catalogue 92-907. Ottawa.
 1976. Caractéristiques démographiques, état de mobilité / Population Demographic Characteristics, Mobility Status. Catalogue 92-628. Ottawa.



1^o Taux d'immigration
 L'immigration équivaut à tout déplacement de personnes de l'étranger vers le Canada. Pour chacune des divisions de recensement, le taux d'immigration a été calculé, pour la période de recensement 1971-1986, comme il suit :

$$\frac{\text{nombre d'immigrants de l'étranger (1971-1986)}}{\text{population totale âgée de 5 ans et plus (1976)}} \times 100$$

Ce calcul a été répété pour les périodes de recensement 1976-1981 et 1981-1986. Les trois taux ont été totalisés pour obtenir le taux d'immigration total pour la période de recensement 1971-1986.

2^o Taux de migration totale
 La migration totale équivaut à la somme du nombre d'immigrants internes et du nombre d'émigrants internes; elle représente l'ensemble des mouvements. Pour chacune des divisions de recensement, le taux de migration totale a été calculé, pour la période de recensement 1971-1986, selon la formule ci-dessous :

$$\left(\frac{\text{nombre d'immigrants internes (1971-1976)}}{\text{population totale âgée de 5 ans et plus (1976)}} \times 100 \right) + \left(\frac{\text{nombre d'émigrants internes (1971-1976)}}{\text{population totale âgée de 5 ans et plus (1976)}} \times 100 \right)$$

Ce calcul a été répété pour les périodes de recensement 1976-1981 et 1981-1986. Les trois taux ont été totalisés pour obtenir le taux de migration totale pour la période de recensement 1971-1986.

3^o Taux de migration nette
 La migration nette équivaut au nombre d'immigrants internes moins le nombre d'émigrants internes et mesure l'incidence de la migration sur la population totale. Pour chacune des divisions de recensement, le taux de migration nette a été calculé, pour la période de recensement 1971-1986, selon la formule ci-dessous :

$$\left(\frac{\text{nombre d'immigrants internes (1971-1976)}}{\text{population totale âgée de 5 ans et plus (1976)}} \times 100 \right) - \left(\frac{\text{nombre d'émigrants internes (1971-1976)}}{\text{population totale âgée de 5 ans et plus (1976)}} \times 100 \right)$$

Ce calcul a été répété pour les périodes de recensement 1976-1981 et 1981-1986. Les trois taux ont été totalisés pour obtenir le taux de migration nette pour la période de recensement 1971-1986.

